



BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à Ophélie Nivard avant le 10 juin 2024

Mail : onivard@divine-id.com / Tel : 04.91.57.19.66

Courrier : divine[id] 17 rue Venture 13001 marseille

En ligne : www.event.divine-id.com/fr/congres-de-la-sifem-2024

Informations participants

Adresse de facturation pour la prise en charge

Pr Dr M. Mme.

Nom

Prénom

RRPS

Institution / Service

Adresse

Code postal Ville

Pays

Tél. Fax

Email (obligatoire)

Frais d'inscription* (10% de TVA inclus)

TARIFS A LA JOURNÉE	Avant le 7 mars	Après le 7 mars
Médecin membre de la Sifem*	320 €	410 €
Médecin NON membre de la Sifem	400 €	490 €
Badge industriel (pour les partenaires industriels du congrès)	140 €	180 €
TARIFS 1 JOUR ET DEMI (jeudi et samedi ou vendredi et samedi)		
Médecin membre de la Sifem	515 €	710 €
Médecin NON membre de la Sifem	595 €	830 €
TOTALITÉ DU CONGRÈS		
Médecin membre de la Sifem*	680 €	810 €
Médecin NON membre de la Sifem	800 €	990 €
Membre Sifem Junior*	115 €	165 €
Badge industriel (pour les partenaires industriels du congrès)	240 €	300 €
Industriel NON sponsor**		1300 €
Dîner officiel (par personne)		
Dîner officiel membre de la SIFEM		65 €
Dîner officiel non membre de la SIFEM et industriels		115 €

* Cotisation à jour lors de l'inscription.

** En accord avec le Comité d'Organisation, nous ne pouvons accepter les inscriptions des représentants de l'industrie non-partenaires du congrès au tarif normal par simple règle d'éthique vis-à-vis des partenaires et sponsors de la manifestation.

Le formulaire d'inscription doit être complété et retourné à l'agence divine id. Après réception du paiement complet, le participant recevra une confirmation d'inscription. La date limite pour les pré-inscriptions en ligne est fixée au 10 juin 2024.

Les frais d'inscription incluent :

- l'accès aux sessions scientifiques
- l'accès aux symposia / ateliers sur pré-inscription
- l'accès à l'espace exposition
- les pauses café et déjeuners
- un certificat de présence qui vous sera envoyé par email après le congrès
- l'accès aux enregistrements vidéo des sessions plénières

Conditions d'annulation individuelle

Jusqu'au 10 mai 2024 : remboursement avec retenue de 10% pour frais de dossier. A partir du 10 mai 2024 : aucun remboursement ne sera effectué. Les personnes ne se présentant pas au congrès ne pourront pas se faire rembourser. Tout évènement extérieur entravant le bon déroulement de cette manifestation ne donnera lieu à aucun remboursement. L'annulation doit être adressée par courrier à divine [id]. Les remboursements seront tous effectués après la date de la manifestation.

